

Valorisation des compétences des étudiants engagés

« L'engagement étudiant permet de développer la citoyenneté et l'esprit d'ouverture, de favoriser le lien social et la prise de responsabilité. Il constitue un moment privilégié d'épanouissement personnel, de construction de soi et représente, à ce titre, un facteur important de bien-être et de réussite. Par l'expérience, il permet d'acquérir des compétences, connaissances et aptitudes dans des cadres autres que ceux des cursus habituels de formation. » (Circulaire MESRI - DGESIP A2-2 du 23 mars 2022)

Cet AMI propose de soutenir des actions permettant la valorisation de l'engagement des étudiants. Cette valorisation des compétences, connaissances et aptitudes issues de cet engagement peut reposer sur diverses modalités offertes à l'étudiant pour les attester auprès d'un tiers.

La reconnaissance ouverte, par le biais des *open badges*, permet d'être tout à la fois support de la réflexivité des étudiants, objet numérique représentant les compétences développées, et moyen de mettre en valeur l'engagement réalisé dans d'autres sphères (associative, professionnelles, universitaire, etc.)

Résultats attendus :

- Pour les **étudiants** :
 - o Prise de conscience, identification, approfondissement et valorisation de ses compétences ;
 - o Appropriation d'un outil au service de la mise en valeur de son parcours d'apprentissage.
- Pour l'**établissement** :
 - o Soutien des pratiques d'engagement étudiant ;
 - o Enrichissement de l'approche par compétences ;
 - o Contribution à la professionnalisation des diplômés.

Freins potentiels à anticiper :

- Faible connaissance des engagements réalisés par les étudiants ;
- Difficultés à trouver des temps de formation communs pour les étudiants issus de différents cursus.

Exemples d'actions déjà menées :

- Accompagnement en 2 séances d'étudiants inscrits à une **UE transversale « Engagement étudiant et accompagnement »** pour les conduire à expliciter leurs expériences et les relier aux compétences mobilisées et développées. Les étudiants inscrits à l'UET réalisent une restitution écrite ou orale de leur engagement, et peuvent demander en complément l'*open badge Engagement associatif*.
- **Formation des étudiants tuteurs / ambassadeurs** à la reconnaissance et valorisation de leurs compétences. A l'issue de cette formation, les étudiants ont pu demander l'*open badge Tutorer ses pairs*.

Ressources proposées par RITM-BFC :

-  **Module de formation « Expliciter son expérience et la transposer en compétences » en 2 séances.**
-  **Open badge « Engagement associatif ».**
- **Mise en lien** avec les précédents porteurs et pilotes d'actions similaires.
- **Soutien financier : toutes les dépenses nécessaires et justifiées par l'action, y compris :**
 - frais de missions des étudiants ;
 - heures de coordination de l'action ;
 - heures d'animation de formation ;
 - actions de communication à destination des étudiants.

Moyens à mobiliser par le porteur

- Diffusion des informations auprès de l'ensemble des étudiants concernés.
- Un ou plusieurs **formateurs** pour coanimer les modules auprès des étudiants.
- Organisation logistique des temps de formations des étudiants : locaux et surtout disponibilités des étudiants à former.